

Porte sur les récompenses de rendre service aux chourafas et alawaties

Le Prophète (s.a.w.s.) a dit : « celui qui rendra service à l'un des descendants de ma maison Je le satisferai le jour du jugement ».

Il a dit (s.a.w.s.) : « Je serai l'intercesseur de quatre sorte de gens le jour du jugement même si ils se présentaient avec les péchés des habitants de ce monde : un homme qui aura secouru ma descendance, un homme qui aura dépensé généreusement son argent dans les moments difficile pour ma descendance, un homme qui aura aimé mes descendants du cœur et de la langue et un homme qui sera occupé des besoins de mes descendants quand ils étaient expulsés ou en dérive ».

L'Imam Sadiq (a.s.) a dit : « lors du jugement un crieur crierà : Ô créatures !! Taisez-vous !! Mouhamed va vous parler, alors les créatures se tairont, Le Prophète (s.a.w.s.) se lèvera et dira : « Ô gens !! celui à qui je dois une aide, une faveur, un bienfait, se lève pour que je l'en récompense, alors les gens diront : par nos pères et mères quel service, quelle faveur, quel bienfait pourrions-nous réclamer, alors que tous les services, les faveurs et les bienfaits sont entre les mains d'Allah et de Son Messenger pour toutes les créatures ??, alors Il leurs répondra : « certes, celui qui aura accordé l'hospitalité à l'un de mes descendants, ou qui aura été bienveillant avec eux, ou qui les aura vêtu, ou nourrit ceux qui avaient faim parmi eux, qu'il se lève pour que je le rétribue, il se lèvera des gens qui avaient fait cela, alors arrivera un crieur envoyé par Allah (azwja) qui dira : « Ô Mouhamed, Ô mon bien aimé, j'ai placé leurs récompenses entre tes mains fait les demeurer dans le paradis où il te plaira », alors le Prophète (s.a.w.s.) dira : ils demeureront dans la « wassila* » de sorte à ce qu'ils ne soient jamais séparés de Mouhamed et de Sa famille que les prières d'Allah soient sur eux ... »

***La wassila comme décrite dans de très nombreux hadiths est l'endroit le plus haut du paradis ...**